

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 8 mars 2017**

---

Communication n° 10/03.2017

Objet: kiosque de la plage du Chauchy

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Lors de la réception des nouveaux citoyens en décembre 2015, quelques jeunes ont fait part à la Municipalité de leur souhait d'exploiter le kiosque de la plage du Chauchy-

Cette initiative et la volonté de ces jeunes à s'investir pour leur commune ont séduit la Municipalité. Cette dernière leur a demandé d'élaborer un projet concret.

Ces quelques jeunes de Saint-Prex, accompagnés de camarades de la région avec l'aide du travailleur social de proximité, ont créé une association dénommée «L'Askio» qui a pour but de créer une dynamique communautaire autour de la plage du Chauchy et du kiosque.

Ainsi, la Municipalité a mis un terme au bail signé avec M. Paulo Gervasi et a confié la gestion du kiosque à L'Askio pour la saison 2017-2018.

L'Askio souhaite promouvoir les produits locaux et limiter la surconsommation et les grandes marques. Elle entend amener une nouvelle ambiance plus familiale et accessible à tous au Chauchy et désire organiser des animations et mettre des jeux à disposition des utilisateurs de la plage.

En outre, l'Askio est sensible à l'aspect des lieux et interviendra pour aider à la propreté et au respect de cet endroit.

Nous leur souhaitons un plein succès pour leur ambitieux projet.

La Municipalité

Saint-Prex, le 8 mars 2017/AG – 101.02.03

*Pour tout renseignement, s'adresser à M<sup>me</sup> Carine Tinguely, 079 354 15 83*